itinéraires sud

le journal de sud éducation rhône

journal bimestriel ■ n^lle série
n° de CPPAP 0920 S 05020

n°114 ■ novembre-décembre 2019

De la misère en milieu étudiant

Le 08 novembre dernier, un camarade de Solidaires Etudiant-e-s Lyon en situation de grande précarité s'est immolé devant le CROUS.

N'en déplaise aux chiens de garde du capitalisme dans sa version néolibérale (prompts à rejeter ce qui, pour eux, n'est qu'un épiphénomène, dans la rubrique faits divers), il ne s'agit aucunement de l'acte d'un individu «fragile», ce qui sonne comme une insulte, mais bien au contraire d'un acte politique déterminé; en atteste la lettre qu'il a laissée avant de commettre l'irréparable: « (...) si je vise donc le bâtiment du CROUS à Lyon, ce n'est pas un hasard, je vise un lieu politique, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et par extension, le gouvernement (...). J'accuse Macron, Hollande, Sarkozy de m'avoir tué en créant des incertitudes sur l'avenir de tous-tes, j'accuse aussi Le Pen et les éditorialistes d'avoir créé des peurs plus que secondaires. Mon dernier souhait, c'est aussi que mes camarades continuent de lutter, pour en finir définitivement avec tout ça. Vive le socialisme, vive l'autogestion, vive la sécu.». Sans compter son action constante au sein de Solidaires Etudiant-e-s (il revenait du BN en vue de la préparation du 05 décembre).

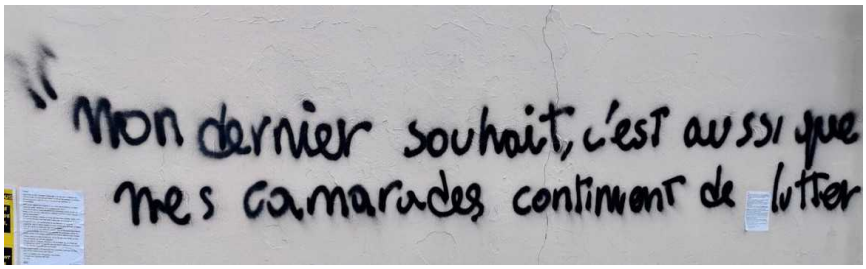

Ce sont bien des décennies de politiques d'insécurité sociale, de stigmatisation, de séparation, d'instrumentalisation des discours haineux, en deux mots néolibérales- capitalistes qui sont coupables de ce geste.

Bien entendu, Sud Education apporte son soutien le plus total à ses proches, à ses camarades, aux étudiant-e-s, aux précaires, et à Solidaires Etudiant-e-s.

Depuis les actions se sont multipliées: rassemblements (notamment le 12/11 devant le CROUS avec de nombreuses prises de paroles), manifestations locales et nationales, occupations d'universités, opérations CROUS (RU) gratuit, appel à rejoindre d'autres luttes (précaires, violences faites aux femmes, Jamais Sans Toit, retraites, etc.), calmes et déterminées. Avec, en face, le recours systématique aux forces de l'ordre de la part de la direction de la faculté Lyon 2 spécialement, en lieu et place d'un soutien inconditionnel à celles et ceux dont elle a la charge morale et matérielle (et donc à celui qui y étudiait, un abandon supplémentaire).

Le leitmotiv «La précarité tue» est repris partout en France. Ce n'est pas un vain mot, nous en savons quelque chose dans l'Education Nationale: expulsé de son logement en septembre, un agent technique squattait secrètement le collège Maria Casarès de Rillieux-la-Pape. Agé de soixante ans, joyeux et ouvert selon les personnels, il s'y est pendu le 13 novembre. L'Etat organise sciemment un précaricide globalisé.

Et la situation vécue par notre camarade de Solidaires Etudiant-e-s est

De la misère en milieu étudiant

loin d'être une exception: on ne compte plus les étudiant-e-s mal -ou pas- logé-e-s, mal -ou pas- nourri-e-s, mal -ou pas- soigné-e-s, à qui l'on supprime leur bourse, à qui l'on augmente les frais (restauration, logement, droit d'inscription pour les étrangers, etc.); contraint-e-s de survivre, de prendre des petits boulots (donc bien souvent soumis-e-s à des cheffaillons), de faire les poubelles, voire de se prostituer. Inutile de détailler l'impact sur leurs études, sans parler de leurs vies.

Il ne saurait être toléré que cette tragédie soit classée sans suite, comme le voudraient celles et ceux censés nous gouverner. Pour toute réponse, un numéro vert en cas de détresse et un renvoi à des dispositifs existants soit-disant mal et peu utilisés. Les numéros verts occupent toute la mémoire de notre carnet d'adresse, ce qui démontre l'incurie et le mépris d'un système hors-sol, assassin.

L'intersyndicale étudiante revendique à ce jour:

<u>A minima:</u>

- ▲ **Une augmentation importante d'au moins 20% des bourses étudiantes dans le cadre d'une revalorisation immédiate et d'une réforme en profondeur du système (NB: Solidaires Etudiant-e-s revendique le salaire étudiant en préambule au salaire socialisé)**
- ▲ **L'augmentation du nombre de logements en cité universitaire afin d'atteindre rapidement un objectif d'au moins 10% des étudiant-e-s en logement CROUS**
- ▲ **Dès aujourd'hui, le gel puis la baisse des loyers en cité universitaire, l'application de baux tels que ceux des HLM (contre l'absence de droits actuelle) ainsi que la mise en place de l'encadrement des loyers pour toutes les villes en tension**
- ▲ **Des moyens financiers et humains pour les services de santé universitaires et les CROUS (...)**
- ▲ **Le gel du ticket RU et la prise en charge à plus de 50% du coût réel du ticket RU (NB: Solidaires Etudiant-e-s revendique la gratuité des transports en commun)**
- ▲ **Les mêmes droits pour tous-tes les étudiant-es, sans discrimination de nationalité ni d'âge (...)**
- ▲ **Que l'inscription à l'université donne automatiquement droit à une carte de séjour de manière effective.**

<u>A moyen terme:</u>

- ▲ **La construction massive de cités universitaires et la restauration de l'ensemble des logements insalubres (...)**
- ▲ **L'ouverture de nouveaux centres dans les lieux d'études qui en sont dépourvus,**
- ▲ **La suppression du Service National Universel et un investissement de même hauteur dans l'enseignement supérieur et la recherche**
- ▲ **Que l'Etat assure des conditions matérielles de vie dignes à tous-tes les étudiant-e-s**

Pour davantage d'informations, voir la page FB de Solidaires Etudiant-e-s Lyon.

Laïcité et manipulations nauséabondes

A un rythme régulier, la laïcité est détournée de ses fondements - manipulée, frauduleusement ou à la manière d'un prestidigitateur créateur d'illusions - par nos édiles avides d'opérer des séparations favorables à augmenter leur potentiel électoral, c'est à dire leur pouvoir de nuisance.

L'individu qui nous sert de ministre, JM Blanquer, ne déroge pas à la règle. Il n'a de cesse de s'engouffrer dans les failles ouvertes par l'extrême, voire l'ultra-droite, segmentant la société en bons et en mauvais. Les mauvais, ici: les musulmans; les bons: les autres. Dans la droite ligne des élections municipales se profilant à l'horizon dont l'enjeu ultime semble être de lutter contre les listes «communautaristes», ce qui évite de parler des problèmes de fond, et permet de détourner le regard de l'électeur sur ce qui n'est qu'un élément accessoire de cet enjeu, s'est engouffrée la scandaleuse intervention d'un élu (sic!) RN, qui n'a rien de «communautariste» comme de bien entendu, de Bourgogne-Franche-Comté (ex-F-Haine, rappelons-le, au cas où).

Les faits: l'élu (sic!) RN - citons ici son nom pour qu'il reste en mémoire, Julien Odoul - a violemment pris à partie une mère portant le voile, lors d'une séance du Conseil Régional, venue accompagner une sortie scolaire. Cette dernière s'est vue contrainte de déguerpir en compagnie de son fils, en pleurs. Il n'est besoin de beaucoup d'imagination pour ressentir le traumatisme subi par cette femme et son enfant, à l'issue de ladite sortie de CM2 intitulée «Ma République et moi» ...

Loin de condamner cette humiliation intolérable de la part d'un élu (sic!), JM Blanquer a au contraire déclaré que la présence de femmes portant le voile lors de sorties scolaires «n'est pas souhaitable», créant ainsi une confusion nauséabonde entre ce qu'il est susceptible de penser et le droit, clair à ce sujet: il n'y a absolument rien à reprocher à cette mère de famille (Conseil d'Etat, 23 décembre 2013).

Le problème étant: ce qu'il est susceptible de penser. Sans extrapoler trop avant, il est facile d'imaginer qu'il chasse sur les terres des franges les plus réactionnaires de la société française, l'affrontement. La République En Marche (bons) Rassemblement National (mauvais) étant l'alpha et l'oméga d'une politique électoraliste définitivement hémiplégique, puisque finalement, on pense exactement la même chose, le tout étant de le faire passer avec plus ou moins de vaseline. Et puis à la fin, les vrais mauvais, ce sont les «communautaristes» et chacun est d'accord avec ça, du coup autant voter directement pour les disruptifs LREM plutôt que pour les succédanés has-been du RN.

Est-il utile de rappeler ici que «l'école de la confiance» (on y croit) a permis le financement des écoles maternelles privées par l'Etat, qui n'ont rien de «communautaristes» comme de bien entendu, au travers des communes à

hauteur de 150 millions d'€?

D'un côté on favorise l'enseignement confessionnel, de l'autre on stigmatise encore davantage des femmes, dans leur corps et dans leur engagement citoyen au sein de l'école de la République, désireuses d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages.

Il s'agit donc bien d'une manipulation nauséabonde de la laïcité (imposant l'impartialité, principe ici honteusement dévoyé) qui doit être dénoncée avec la plus grande fermeté. Car pendant ce temps, Génération Identitaire peut défiler tranquillement à Paris (17 novembre) en hurlant des slogans aussi pertinents que «kebabs, mosquées, on en a assez» sans qu'aucun membre du gouvernement ne s'en offusque, occupés qu'ils sont à vilipender, de plateaux médiatiques en plateaux médiatiques, «la violence intolérable de la frange la plus extrême des gilets jaunes». Ou à brandir la laïcité, dont la liberté de conscience reste le maître mot (d'autant qu'il ne s'agit ici aucunement d'une agente de l'Etat), comme écran de fumée à un discours inepte, partial, clivant et fascisant. Prompt également à dénoncer le moindre poil de barbe qui pousse de travers – à l'exception de ceux d'Edouard Philippe – signe évident de radicalisation rampante. C'est à dire l'exact inverse de la laïcité. Vous avez dit manipulation?

[suite]

Laïcité et manipulations nauséabondes

Le développement durable:
instrument de greenwashing à l'école

« Transition », « développement durable », « comportements écoresponsables »... sont les maîtres-mots par lesquels les questions environnementales prennent place dans les programmes scolaires. Il apparaît pourtant, contrairement aux apparences, que l'écologie est la grande absente de la formation scolaire, à tous les niveaux, en dépit de son omniprésence dans les discours officiels. Pour comprendre cela, nous voudrions montrer que les questions environnementales tiennent une place trop marginale et que cette place est entièrement piratée par la notion de développement durable et les fausses solutions qu'elle propose.

Loin d'être une thématique structurante dans les programmes scolaires, l'écologie tient en effet une place beaucoup trop limitée par rapport à l'ampleur et l'urgence des enjeux, comme en témoigne notamment l'appel du collectif « Les Enseignant.e.s pour la Planète » (https://enseignantspourlaplanete.com/). En outre, loin de s'adapter réellement à ces enjeux, les nouveaux programmes de lycée, pas plus que les anciens, ne placent l'environnement au centre de la formation scolaire. Ne sont abordés que des thèmes ponctuels et déconnectés les uns des autres, dans quelques disciplines. Au primaire, les enjeux environnementaux sont quasiment inexistants alors qu'ils devraient être structurants dès le plus jeune âge. On peut en outre constater une régression ces dernières années, avec le resserrement des priorités sur le lire, écrire, compter et l'abandon des questions d'éveil à l'environnement (1).

A cette place marginale de l'écologie à l'école s'ajoute un problème plus profond et plus difficile à détricoter : l'enseignement à l'environnement est entièrement monopolisé par le thème du développement durable. On peut même

[suite]

Le développement durable: instrument de greenwashing à l'école

parler de piratage dans le sens où la notion de développement durable détourne les élèves de tout regard critique et entretient un consentement aux systèmes de production qui dégradent l'environnement.

Depuis la circulaire Haby de 1977, l'éducation à l'environnement fait officiellement partie de la formation des élèves français. Mais en 2004, les textes officiels entérinent le passage à l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), ce qui est souligné la même année par l'inscription de la Charte de l'environnement dans la Constitution. Finalement, la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République introduit l'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans le code de l'éducation. Toutes les questions environnementales sont donc abordées, dans les programmes et dans les projets locaux d'aménagement, sous l'angle du développement durable, cette fable qui laisse croire à la possibilité d'une croissance verte et respectueuse de la planète. Par sa constitutionnalisation et son inscription dans le Code de l'Education, le développement durable se transforme en injonction et se soustrait à tout regard critique. Or, loin d'apporter des solutions concrètes à la hauteur des enjeux, il contribue au contraire à pérenniser les problèmes en entretenant le consentement à un modèle économique destructeur et en dépolitisant les questions environnementales. Il apparaît donc comme un instrument de greenwashing de l'école.

(1) Maryline Coquidé, « La nature à l'école », in Cynthia Fleury, Anne-Caroline Prévot (dir.), Les Souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner, CNRS Editions, Paris, 2017.

Moraliser, culpabiliser, dépolitiser

Par la conjonction de ses trois volets (le social, l'économique et l'environnemental), le développement durable prétend faire tenir ensemble des exigences qui sont en réalité contradictoires. Dans la pratique, après 30 ans, on ne peut que faire le constat de son échec. Mais pour ce qui concerne plus directement l'enseignement, on peut évoquer deux écueils qui contribuent à détourner les élèves de toute sensibilisation à l'environnement : la responsabilisation individuelle et la dépolitisation.

Plutôt que d'être centrée sur l'explication des causes, des conséquences possibles et des solutions existantes aux crises environnementales, l'éducation au développement durable se concentre sur la modification des comportements individuels pour l'adoption de « bonnes pratiques » qualifiées d'écoresponsables. On peut donc déplorer le fait qu'enseigner le développement durable revient à moraliser les comportements et à culpabiliser les jeunes générations pour des choses dont elles ne sont pas responsables. Le développement durable fait en effet porter plus généralement la responsabilité des dégradations et des actes écologiques sur les individus et non sur les structures collectives, privées ou publiques, encore moins sur les systèmes de production dominants.

En se présentant comme un problème uniquement technique, le développement durable réduit la question et la dépolitise : **ce n'est plus une question politique qui doit être débattue et intégrée aux questions générales concernant le monde à construire, mais un problème technique que des ingénieurs peuvent théoriquement résoudre par l'innovation.** Par-là même, le

développement durable délaisse les questions de justice environnementale et de justice sociale et appauvrit d'autant l'enseignement à l'environnement. Les thèmes sont abordés de façon séquencée comme des dossiers techniques nécessitant chacun des aménagements ponctuels. Dans les programmes d'histoire-géographie de Seconde générale par exemple, on trouve un chapitre sur l'eau, un chapitre sur l'alimentation, un autre sur l'énergie, etc. Or à trop découper ces thèmes, on ne fournit pas aux élèves une vue d'ensemble sur le système productiviste responsable de la dégradation de l'environnement et on risque de mettre au second plan les questions d'injustice environnementale, notamment entre pays du Nord et pays du Sud.

L'enseignement au développement durable tel qu'il est demandé de le mettre en oeuvre ne permet nullement de présenter l'écologie comme une question politique qui met en jeu des intérêts contradictoires, des groupes de pression, et des visions globales concurrentes pour l'avenir. Il l'appauvrit en la centrant sur les comportements individuels écoresponsables et sur les questions techniques isolées de tout choix politique. Il contribue ainsi plus largement à la diffusion d'un enseignement dépolitisé, qui met l'accent davantage sur la moralisation des comportements que sur la formation citoyenne à l'esprit critique.

[suite]

Le développement durable: instrument de greenwashing à l'école

Les enseignant-es qui prennent le problème écologique à bras le corps sont donc voué-es à pratiquer une forme de désobéissance civile pour éviter la double contrainte : soit enseigner le développement durable et se faire les porte-parole d'une idéologie contestable et moralisante, soit ne pas l'enseigner et renoncer aux faibles marges dans lesquels les élèves entendent parler d'écologie à l'école. Parler sérieusement d'environnement, ce qui inclut de proposer aux élèves un regard critique sur le développement durable tout autant que sur les causes historiques des destructions environnementales, il faut pousser les murs pour faire de la place. Or, avec la dégradation des conditions de travail qui réduit progressivement la liberté pédagogique (classes surchargées, charges administratives croissantes, introduction du contrôle continu, surcharge et séquençage des nouveaux programmes qui facilite le remplacement des enseignant-es titulaires par des contractuel-les) cela devient de plus en plus difficile. Il importe donc de défendre notre liberté pédagogique et nos conditions de travail afin que nous, enseignant-es, puissions jouer notre rôle dans la préparation des jeunes générations aux changements à venir.

"(...)à trop découper ces thèmes, on ne fournit pas aux élèves une vue d'ensemble sur le système productiviste responsable de la dégradation de l'environnement et on risque de mettre au second plan les questions d'injustice environnementale, notamment entre pays du Nord et pays du Sud. (...)"

Féminicides: pas une de plus!

23 et 25 novembre 2019

« Le patriarcat nous tue », « Stop féminicides », « féminicides : police complice » ou « féminicides : justice complice », « dans 15 féminicides c'est Noël », « Papa, il a tué maman », « violeur, tueur, agresseur : à ton tour d'avoir peur »... Voici quelques-uns des messages qui fleurissent dans les rues de Lyon et de la plupart des villes de France depuis septembre 2019. Des messages peints sur des feuilles blanches A4, en lettres noires, parfois rouges, et collées de nuit sur les murs. Les

[suite]

Féminicides: pas une de plus!

colleuses s'organisent dans des collectifs, de manière géographique. Elles tapissent la ville, au risque des remarques désobligeantes des passants (rares), des fachos et surtout de la police... Plusieurs colleuses ont été interpellées à Lyon et Paris, notamment dans le 3e arrondissement de Lyon. Elles n'ont, pour l'instant, écopé que de remontrances paternalistes et de rappels à la loi. D'après leurs témoignages sur les réseaux sociaux, les forces de l'ordre se sont distinguées par leur mépris, leur misogynie et leur racisme : les auteurs de violence ne seraient pas issus des « beaux quartiers » et les colleuses n'auraient qu'à coller sur les murs dont elles sont propriétaires, "dans votre salon par exemple" , car d'ailleurs elles font « perdre leur temps à la police qui pendant ce temps pourrait prendre les plaintes des femmes victimes de violences... »…. Car c'est tout là le mérite de ces collages publics : sortir du domaine du privé la violence domestique et rappeler, étaler, que les institutions de l'État, sa police, sa justice, son école, ne protègent pas les filles et les femmes.

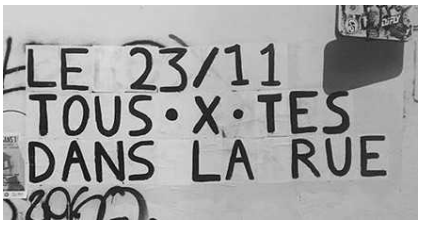

C'était aussi le sens de l'action menée le 25 novembre par le collectif de colleuses de Lyon et les militantes de Superféministe/du Planning Familial 69. Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes. En France, comme partout dans le monde, ces violences sont sous-estimées, sous-traitées, sous-médiatisées. Les récentes prises de conscience et couvertures médiatiques liées au mouvement MeToo et au témoignage salutaire d'Adèle Haenel sur Médiapart (en accès sur youtube) nous montrent à quel point la majorité des femmes est confrontée physiquement, psychologiquement, économiquement au patriarcat. Cette oppression systémique des hommes sur les femmes nous mène une guerre. Dans cette guerre, au moins138 femmes ont perdu la vie des mains de leur conjoint ou ex, rien qu'en France depuis le 1er janvier 2019. 138 paires de chaussures, peintes en rouge, ont été déposées sur les marches de la cour d'assises du Rhône au petit matin de ce 25 novembre. 138 noms, ou presque car ce comptage étant militant et non officiel, des femmes restent anonymes, ont été lus, un lundi sur deux place de la comédie à Lyon depuis septembre. 138 femmes victimes de féminicides, avec un compte « a minima » : qui n'inclut pas toutes les femmes tuées parce que femmes, par d'autres personnes que leurs partenaires ou ex. Qui n'inclut pas, par exemple, les travailleuses du sexe ou les femmes trans tuées par d'autres hommes que leurs conjoints.

En ce 25 novembre aboutissait en théorie le « Grenelle » contre les violences conjugales. Grande cause du quinquennat, l'égalité Hommes-Femmes allait-elle finalement devenir centrale dans la politique du gouvernement ? Personne n'y croyait, mais ce gouvernement n'en finit pas de décevoir. Les associations ont toutes dénoncé des mesures cosmétiques, qui ne sont pas assorties de l'argent nécessaire. Les financements annoncés, tour de passe-passe administrativo-politique, sont déjà ceux inscrits dans la loi et une bonne partie est destinée à des programmes pluriannuels que Schiappa and co présentent comme uniquement pour 2020... Rappelons ici que le Planning Familial du Rhône connaît une baisse des financements étatiques dans le cadre de sa mission d'information sur la vie affective, relationnelle et sexuelle pour 2020, baisse annoncée comme devant se poursuivre jusqu'en 2026...

Rappelons aussi que les promesses concernant l'Education Nationale sont

toujours aussi mal tenues : où sont les formations à une véritable éducation non-sexiste, transversale et pluridisciplinaire ? Où sont les financements pour proposer des activités pertinentes aux élèves ? Où sont les programmes scolaires qui traitent intelligemment de ce rapport de domination, sans une simple mention en 10 minutes de « les stéréotypes genrés, c'est pas bien » ? Où sont les sanctions contre les collègues et les chefs aux propos misogynes et sexistes ?

[suite] Féminicides: pas une de plus!

Face à ce mépris, 8000 personnes dont une écrasante majorité de femmes et de filles ont défilé bruyamment samedi 23 novembre dans les rues de Lyon. Malgré la pluie et le froid, malgré les messages hostiles placardés dans le Vieux Lyon, de nombreuses militantes de Sud Educ' 69 étaient présentes, criant leur colère, leur rage et leur détermination. Environ 150 000 personnes ont marché partout en France, un chiffre inédit dans l'histoire récente des luttes féministes, mais qu'il faudra multiplier pour obtenir enfin respect, considération et égalité.

"(...)Rappelons ici que le Planning Familial du Rhône connaît une baisse des financements étatiques dans le cadre de sa mission d'information sur la vie affective, relationnelle et sexuelle pour 2020, baisse annoncée comme devant se poursuivre jusqu'en 2026 (...)"

Car malgré ces grands discours, Macron n'est pas un allié des luttes féministes. Sa politique et sa réforme des retraites le montrent tous les jours. La violence économique est au cœur du patriarcat car c'est elle qui permet aux hommes de dominer les femmes. Domination dans les postes occupés, domination dans les rémunérations perçues, domination dans les évolutions de carrière, domination dans l'accès à la propriété. Domination et donc dépendance. Doit-on encore rappeler que plus de 70 % des travailleurs pauvres sont des femmes ? Doit-on rappeler qu'un multipliant les discours méprisants envers les femmes portant le voile, ce gouvernement banalise et légitimes les violences islamophobes ? En détruisant les services publics, en produisant une réforme des retraites catastrophique pour les femmes, le gouvernement montre son véritable visage. Un visage qui protège les hiérarchies de genre, comme les autres.

"(...) La violence économique est au coeur du patriarcat.(...)"

Vers la fin des CAP

Des mutations pilotées par la seule administration: SUD Education dénonce un projet managérial

Le 5 novembre dernier se tenait un Comité technique ministériel consacré à la présentation de la mise en œuvre de la loi dite de "transformation de la fonction publique" à l'Éducation nationale. Sous cnouvert de simplification, le ministère :

- vide les CAPA et CAPD de leur substance en leur retirant la compétence d'élaboration des barèmes. À la place, des "lignes directrices de gestion" seront présentées en comité technique ;
- empêche les élu-e-s de contrôler la bonne application du barème avant que les décisions ne soient prises par l'administration ;
- augmente fortement la proportion de postes à profils qui échappent à tout contrôle.

[suite]

Vers la fin des CAP

Individualisation des carrières

Cette évolution ne fera qu'accroître l'individualisation des carrières comme le précisent les nouvelles modalités de gestion des mouvements de personnel définies dans le Bulletin officiel du 14 novembre 2019 . Les postes spécifiques sont valorisés et sont amenés à se multiplier, avec de fait une place croissante du droit de regard des chefs d'établissement, associés à la décision de recrutement. Petit florilège : "Le ministère souhaite développer le recours aux procédures de sélection et d'affectation sur les postes spécifiques aux niveaux national, intra académique et intra départemental." "Ces barèmes revêtant un caractère indicatif, l'administration conserve son pouvoir d'appréciation en fonction des situations individuelles, des besoins du service ou de tout autre motif d'intérêt général."

Débarrassons nous des syndicats

Pour développer la concurrence entre les personnels par cette individualisation, le ministère met dehors les syndicats en supprimant les groupes de travail et les commissions paritaires. Pour faire passer la pilule, dans le texte du 14 novembre , les Rectorats reprennent à leur compte les missions d'accompagnement jusqu'ici exercées par les élu·es syndicaux, et promettent « publication de guides de mobilité » , « accueil téléphonique académique tout au long du processus de mutation », « transmission du résultat d'affectation avec précision des barème dernier entrant »...On croit rêver dans un contexte de suppression de postes dans les rectorats comme dans le reste de la fonction publique !

La représentation syndicale auprès des personnels se réduit donc à peau de chagrin : elle ne concerne plus que les cas de « recours administratif contre les décisions individuelles défavorables prises au titre de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 lorsqu'ils n'obtiennent pas de mutation ou lorsque devant recevoir une affectation, ils sont mutés dans une académie ou un département ou une zone ou sur un poste qu'ils n'avaient pas demandé(e) » (sic), et, cerise sur le gâteau, seul.es les représentant.es de syndicats considérés comme « représentatifs » pourront assister les collègues. Et d'une, les syndicats interviendront à l'aveugle, sans disposer des informations globales sur le mouvement, donc dans un arbitraire total, sans aucun moyen de comparer la situation défendue en recours avec celle des autres candidat.es au mouvement. Et de deux, votre syndicat ne sera pas habilité à représenté les collègues lors de leur recours car n'ayant pas d'élu·e en comité technique académique, nous ne sommes pas considérés comme « organisation représentative », même si nous avons des élu.es en CAPA ce qui est une usurpation pure et simple des votes des dernières élections professionnelles...

À l'opposé de cette école et de cette fonction publique de la concurrence et de la compétition entre personnels, SUD éducation revendique, avec l'Union syndicale Solidaires :

- un service public garant des droits des personnels ;
- l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique ;
- le retrait de tous les projets de décret d'application de cette loi.

pourquoi se syndiquer à SUD éducation

SUD éducation est né dans le sillage des mouvements sociaux de l'hiver 95 avec la volonté de faire vivre un syndicalisme radical et pragmatique. Radical par la réaffirmation de la possibilité et de la nécessité d'une autre société et (donc) d'une autre école. Pragmatique par la prise en compte de l'ensemble des contraintes et des rigidités qui pèsent souvent sur l'action transformatrice à court et moyen terme.

Solidaires,

parce que modernité rime aujourd'hui avec exclusion, misère et précarité, dans le privé comme dans le public, en France comme ailleurs. Pauvreté, chômage, xénophobie, sexisme... autant de fronts, autant de luttes. Nous soutenons activement l'ensemble de celles et de ceux qui souffrent de la fragilité de leur situation sociale et professionnelle, ainsi que, plus largement, toutes et tous les « sans » (travail, logement, papiers...) qui se battent quotidiennement pour la reconnaissance de leurs droits.

Unitaires,

parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel, de la maternelle à l'université, et nous faisons le pari de rassembler dans un même mouvement toutes les actrices et tous les acteurs de l'école sans condition de statut ni de grade. Et nous travaillons avec toutes celles et tous ceux qui partagent l'envie de bousculer le (dés)ordre établi.

Démocratiques,

parce que le syndicalisme ne saurait être une science réservée aux professionnels des dossiers et de la négociation. Il est l'affaire de celles et ceux qui, dans leurs établissements, tentent de faire valoir leur droit à la parole et à décider de leur avenir. Contre le syndicalisme soluble dans les négociations de couloirs, clientéliste et cogestionnaire, nous nous efforçons de promouvoir la communication horizontale, l'animation et les décisions collectives, et de briser le monopole des discours « savants » et « légitimes » qui confisquent paroles et pensées.

Le pari est ambitieux ! Pourtant, face au démantèlement des services publics, au désintérêt pour le politique et l'action collective, à la montée des réponses égoïstes, il est temps de (re)créer, d'expérimenter, dans le tâtonnement, les hésitations et les urgences de l'action, les conditions d'un engagement collectif et actif. SUD éducation s'efforcera d'être à la hauteur de ces enjeux, en idée comme en pratique, mais il sera surtout ce que nous en ferons ensemble ! ■

bulletin d'adhésion 2019/2020

NOM Prénom

adresse postale

téléphone

mail personnel

lieu de travail et adresse

corps

discipline ou spécialité

❏ titulaire ❏ non-titulaire

échelon

❏ temps complet ❏ temps partiel

montant de la cotisation annuelle

date

signature

J'autorise SUD éducation Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés). Je prends note que mes coordonnées postales seront transmises à la Fédération des syndicats SUD éducation pour l'envoi du journal national. Je garde tout droit d'accès à ces informations ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant au syndicat.

Les deux tiers de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de vos impôts si vous êtes imposable – ou vous sont reversés en crédit d'impôt si vous ne l'êtes pas. Chaque année, un reçu fiscal est envoyé aux adhérentEs courant avril. Le montant de nos cotisations syndicales est progressif : il représente annuellement 3 à 15 % d'un salaire net mensuel.

montant des cotisations 2019/2020

salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net	salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net
0 à 300 €	9 €	3 %	+ de 2 000 €	196 €	9,80 %
300 à 600 €	24 €	4 %	+ de 2 100 €	214 €	10,19 %
600 à 900 €	45 €	5 %	+ de 2 200 €	233 €	10,59 %
+ de 900 €	49 €	5,44 %	+ de 2 300 €	253 €	11 %
+ de 1 000 €	58 €	5,80 %	+ de 2 400 €	274 €	11,42 %
+ de 1 100 €	68 €	6,18 %	+ de 2 500 €	295 €	11,80 %
+ de 1 200 €	79 €	6,58 %	+ de 2 600 €	317 €	12,19 %
+ de 1 300 €	91 €	7 %	+ de 2 700 €	340 €	12,59 %
+ de 1 400 €	104 €	7,43 %	+ de 2 800 €	364 €	13 %
+ de 1 500 €	117 €	7,80 %	+ de 2 900 €	389 €	13,41 %
+ de 1 600 €	131 €	8,19 %	+ de 3 000 €	414 €	13,80 %
+ de 1 700 €	146 €	8,59 %	+ de 3 100 €	440 €	14,19 %
+ de 1 800 €	162 €	9 %	+ de 3 200 €	468 €	14,62 %
+ de 1 900 €	179 €	9,42 %	+ de 3 300 €	495 €	15 %

ensuite, ajouter 15 € de cotisation par tranche supplémentaire de 100 € de revenu.

Rédiger le(s) chèque(s) à l'ordre de SUD éducation Rhône et adresser votre paiement au 125 rue Garibaldi 69006 Lyon.

Pour un paiement échelonné, préciser au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées.

Adhérer au syndicat est un acte volontaire : nous ne recourons donc pas au prélèvement bancaire. Il est néanmoins possible de régler sa cotisation par virement : dans ce cas, contacter le syndicat.

agenda militant

mardi 14 janvier ■ 18h

Assemblée Générale
de SUD éducation
local de Solidaires Rhône
125 rue Garibaldi 69006 LYON

jeudi 23 janvier ■ journée

Formation Solidaires
"comprendre l'enjeu des retraites"
local de Solidaires Rhône

vendredi 31 janvier ■ journée

Formation Solidaires
"Sans féminisme, pas de lutte efficace contre l'extrême droite"
local de Solidaires Rhône

sommaire

p.2: De la misère en milieu étudiant
p.4: laïcité et manipulations nauséabondes
p.5: le développement durable: instrument de greenwashing à l'école.
p.7: féminicides, pas une de plus!
p.9: vers la fin des CAP

pour plus d'infos
www.sud-arl.org
@sudeduc69

itinéraires sud
le journal de sud éducation rhône

bimestriel ■ nouvelle série
n°114 ■ novembre décembre 2019
n° CPPAP 0920 S 05020

imprimé par nos soins ■ directeur de la publication P. Bouvard
prix 2 € ■ abonnement 9 €

LYON 08 PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

itinéraires sud
le journal de sud éducation rhône
125 rue garibaldi 69006 lyon

DÉPOSÉ LE 13/12/2019
à distribuer avant le 18/12/2019

pour nous contacter
sud éducation rhône
125 rue garibaldi ■ 69006 lyon
04 72 37 79 47
sudeduc69@sud-arl.org
http://sud-arl.org

éducation Sud
est membre de l'Union syndicale Solidaires